SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Campagne de mobilité des enseignant(e)s et CPE

ENSEIGNANT MOBILITÉ

Modification du calendrier des mobilités : campagne de mobilité unique pour les titulaires, stagiaires, CDI et CDD suivant un ordre de priorités pour les affectations. Une mobilité se prépare, nous pouvons vous accompagner.

L'administration a modifié le calendrier des mobilités pour assurer une campagne de mobilité unique étendue à l'ensemble des postes de titulaires et de contractuels.

Une seule campagne regroupe donc désormais les titulaires, stagiaires, CDI et CDD suivant un ordre de priorités pour les affectations.

Dates à retenir

- **28 février 2025** : publication de la note de service sur la mobilité
- **du 28 février au 18 mars** : télécandidatures
- **mars à avril :** instruction et examen des candidatures par l'administration
- **28 avril :** publication des résultats des agents titulaires et néo titulaires
- **19 mai :** publication des résultats de l'affectation des ACEN CDI
- **09 juin :** publication des résultats de la mobilité des ACEN CDD

Pour les titulaires notre action dans le cadre de la mobilité

- Nous pouvons vous aider à prioriser vos choix.
- Nous pouvons calculer votre barème et faire rectifier d'éventuelles erreurs.
- Nous pouvons évoquer une situation individuelle spécifique auprès de l'administration. Ce droit d'évocation est prévu sur une période de 10 jours seulement à la suite de la phase de télécandidature.

Nous encourageons donc les agent(e)s ayant l'intention de confirmer leur DIM de se rapprocher de leurs élues en CAP A enseignement dès à présent.

E. DONNAY : titulaire **S.VAZQUEZ : suppléante**

elisabeth.donnay@educagri.fr **sophie.vazquez@agriculture.gouv.fr**

Pour les contractuels

Pour vous répondre **J. CLOYE REYNAUD : julie.cloye-reynaud@educagri.fr**

Vous pouvez consulter notre essentiel mobilité enseignants/CPE, réservé aux adhérents.